

**AVENANT n°2 A LA CONVENTION DE PA  
RELATIVE AU PROGRAMME WA  
2022-2023**

L'Avenant est passé entre :

La société Eco CO<sub>2</sub>, SAS au capital de 398 640 €, dont le siège social est situé au 3 bis rue du Docteur Foucault 92000 Nanterre, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 511 644 601, représentée par Eco CO<sub>2</sub> Venture en sa qualité de Président, elle-même représentée par Isabelle SENN ZILBERBERG, en sa qualité de Directrice Générale, dûment habilitée à cet effet,

Ci-après désignée « Eco CO<sub>2</sub> »,

**D'une part,**

**Et**

La Communauté d'Agglomération des Portes de l'Isère, située au 17, avenue du Bourg – BP 90592 - 38081 L'ISLE D'ABEAU CEDEX, dont le numéro SIRET est 24380060400346, représentée par Jean PAPADOPULO en sa qualité de Président de la Communauté d'Agglomération, dûment habilité à cet effet,

Ci-après désignée « la Collectivité »,

**D'autre part,**

Ci-après désignées individuellement « Partie » ou conjointement les « Parties »

### Préambule :

Les Parties ayant conclu une convention de partenariat relative au déploiement du programme Watty (ci-après désigné par « le Programme ») en date du 24/10/2022, et l'avenant 1 en date du 26/11/22, elles sont convenues de conclure le présent avenant afin d'y intégrer en Annexes 2 et 3 :

- Une modification du nombre de classes participantes au Programme pour l'année scolaire 2022-2023.
- Une modification du plan de financement et du devis afin de correspondre à cette modification du périmètre suscité.

Les Parties conviennent que toute disposition de la convention initiale non expressément modifiée par le présent avenant continue de régir les rapports entre les Parties.

### Il a été convenu et arrêté ce qui suit :

#### **Annexe 2 : Périmètre d'intervention et tableau de financement**

Le Programme sera déployé, pour l'année scolaire 2022-2023, dans 26 classes et 6 écoles de la Communauté d'Agglomération des Portes de l'Isère.

#### **Simulation budgétaire\***

	Année 2022-2023
Nombre d'écoles	6
Nombre de classes	26

Budget valable pour un minimum de 2 classes par école en moyenne

	Prix unitaire classe HT	Total HT	Total TTC
Prix total programme	1 217 €	31 642 €	37 970 €
Part CEE	937 €	24 362 €	29 234 €
Reste à charge	280 €	7 280 €	8 736 €

**Annexe 3 : Devis**



**DEVIS**

N° : DEC1800845  
 Date : 29/08/2022  
 N° client : CLTEC00836  
 Devis valable jusqu'au  
 28/10/2022

**Communauté d'Agglomération  
 des Portes de l'Isère**

17, avenue du Bourg  
 BP 90592  
 38081 L'ISLE D'ABEAU Cedex

Réf. : WATTY

Libellé	Qté	PU HT	Montant HT	TVA
<b>Déploiement programme Watty à l'école (1 an)</b>				
Part hors CEE du financement du déploiement du programme Watty à l'école (1 an) dans le cadre de la Convention Eco CO2 - CA Portes de l'Isère - WATP5-266-1A et Avenant2				
Année scolaire 2022-2023 - 26 classes				
	26,00	280,00 €	7 280,00 €	20,00%

Devis gratuit

Détail de la TVA				Total HT	7 280,00 €
Code	Base HT	Taux	Montant	TVA	1 456,00 €
Normale	7 280,00 €	20,00%	1 456,00 €	<b>Total TTC</b>	<b>8 736,00 €</b>
<b>Règlement</b>				Acompte demandé 100,00 %	
<b>Echéance(s)</b>				Soit 8 736,00 €	
Virement					
Acompte de 3 494,40 € au 15/01/2023					
Acompte de 5 241,60 € au 15/06/2023					

**Bon pour accord**

Date et signature

**Coordonnées bancaires**

**Nom** BANQUE POPULAIRE RIVES DE PARIS WATTY-MOBY  
**IBAN** FR7610207003312321341171706  
**BIC** CCBPFRPPMTG

Le montant total s'élève à huit mille sept cent trente-six euros

ECO CO2 - 3 Bis Rue du Docteur Foucault 92000 NANTERRE - Code NAF (APE) 7112B - SAS au capital social de 358640 €  
 - Siret : 51164460100037 - N° TVA FR92511644601

Le présent Avenant engage les Parties à la date de leur signature.

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_ en 2 exemplaires  
dont un exemplaire pour chacune des 2 parties.

**Eco CO2 Venture**  
3 bis rue du Docteur Foucault  
92000 NANTERRE  
Tél. 09 72 59 04 78  
RCS NANTERRE 899 634 000

**Pour Eco CO2**  
**Le Président**  
**Eco CO2 Venture**  
*Elle-même représentée par*  
**La Directrice Générale**  
**Isabelle SENN ZILBERBERG**

**Pour la Communauté d'Agglomération**  
**Le Président**  
**Jean PAPADOPULO**